

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Centre jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean Séance publique d'information 2010

Chicoutimi, le 1^{er} septembre 2010 _ Conformément aux exigences de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et dans le souci de rendre compte à la population des activités de l'établissement, *Le Centre jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean* tient aujourd'hui à 14 heures sa séance publique d'information au salon Leclerc du centre de réadaptation Saint-Georges situé au 1109 Bégin à Chicoutimi.

« Une empreinte d'espoir sur leur vie... »

Lors de la séance publique, le président du conseil d'administration et le comité de direction du *Centre jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, rendront public le rapport annuel de cet établissement en soulignant les développements survenus au cours de l'année 2009-2010 et l'apport précieux de son personnel. Pour chaque service du Centre jeunesse, existe un professionnel engagé qui croit à la différence qu'il peut apporter dans la vie d'un enfant et d'une famille.

Ils sont 575 au Centre jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean à laisser quotidiennement, chacun à leur façon, une empreinte d'espoir sur la vie de milliers d'enfants et de familles en grande difficulté. Chacun à leur façon, ils font la différence qui permet l'espoir. Ils sont 424 femmes et 151 hommes dont près de 50 % sont âgés de moins de 35 ans. En ce sens, pour répondre au défi de la main-d'œuvre, le Centre jeunesse a développé des stratégies de transfert d'expertise afin de supporter cet afflux de nouveaux employés.

Une clientèle en changement, une pratique professionnelle qui évolue, bref des changements qui nécessitent pour le personnel en place une adaptation, mais surtout un désir de consolider une culture de la qualité par une meilleure structuration de notre démarche clinique.

➤ **Entre autres, au bilan 2009-2010 :**

- Renouvellement de l'agrément par le Conseil québécois de l'agrément;
- Visite du Vérificateur général;
- Transfert des services de dépendances (toxicomanie) vers le CSSS de Jonquière;
- Poursuite de la révision de nos processus cliniques et de nos programmes;
- Réception du Prix d'excellence du Mérite scientifique régional pour le Programme « Rétablir des liens naturels par l'aventure thérapeutique » et du Prix innovation de l'ASSTASS pour le projet « La santé psychologique » du comité paritaire en santé et sécurité au travail;
- Équilibre budgétaire.

La protection de la jeunesse

Le bilan des services offerts par la Direction de la protection de la jeunesse se tiendra dans un deuxième temps, soit le 20 septembre prochain. L'ensemble des centres jeunesse de la province procédera alors en simultané au dépôt du bilan provincial des DPJ. Mme Danielle Tremblay, directrice de la protection de la jeunesse du Centre jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean tiendra à ce moment une conférence de presse à l'Hôtel Le Montagnais et rendra public les données régionales.

Le Centre jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean intervient auprès de jeunes de moins de 18 ans vivant une situation qui compromet ou risque de compromettre leur sécurité ou leur développement comme la négligence, l'abandon, l'abus physique ou sexuel, les mauvais traitements psychologiques et les troubles de comportement sérieux. Il propose tout l'éventail des services spécialisés en matière de protection de la jeunesse et de jeunes contrevenants. Le Centre jeunesse emploie 575 personnes qui oeuvrent dans l'ensemble de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et à Chibougamau-Chapais.